

Politique de quota utilisateur

Dans le cadre de la modernisation de son système informatique, l'Agence de Voyages Horizon a mis en place une politique de gestion de l'espace disque afin de garantir une utilisation équitable et sécurisée des ressources serveur.

Quota attribué aux utilisateurs

Chaque utilisateur dispose d'un quota de stockage fixé à 2 Go sur le serveur interne.

Justification du choix du quota

Le choix d'un quota de 2 Go par utilisateur répond à plusieurs objectifs :

- Assurer une répartition équitable de l'espace disque entre les utilisateurs.
- Prévenir les abus ou l'encombrement du serveur par des fichiers non professionnels.
- Garantir la stabilité et les performances du serveur applicatif.
- Répondre aux besoins réels des utilisateurs, principalement orientés vers le stockage de documents bureautiques, contrats, procédures internes et fichiers PDF.
- Faciliter la gestion des sauvegardes en limitant le volume de données à traiter.

Adaptabilité de la politique

Ce quota peut être ajusté par l'administrateur système en fonction des besoins spécifiques de certains profils (administration ou direction), après validation. Cette flexibilité permet de conserver un contrôle strict tout en restant adapté aux contraintes métiers de l'agence.

Conclusion

La mise en place d'un quota de 2 Go par utilisateur constitue un compromis efficace entre confort d'utilisation, sécurité et maîtrise des ressources serveur. Cette mesure s'inscrit dans une politique globale de gestion et de sécurisation du système d'information de l'Agence de Voyages Horizon.